

LA FRATRIE AU CŒUR DE LA MISSION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

Alors que l'actualité porte sous les feux des projecteurs la thématique de la non-séparation des frères et sœurs dans le cadre du placement, SOS Villages d'Enfants réaffirme son engagement depuis plus de 50 ans

*« pour que frères et sœurs partagent la même enfance »,
avec Anny Duperey, dont le soutien est marqué par son histoire personnelle.*

La fratrie est au centre de l'actualité : une mère de famille qui se voit condamnée par la place publique la question du devenir de ses enfants en l'absence d'un relais familial, avec un souhait majeur : la non-séparation de sa fratrie de 4 enfants.

Le législateur a eu le souci de prendre en compte la dimension de la fratrie, dans l'intérêt de l'enfant. La loi du 30 décembre 1996 indique que

« l'enfant ne doit pas, sauf motif grave, être séparé de ses frères et sœurs. Si son intérêt commande une autre solution ou si l'un d'eux atteint l'âge de la majorité, le juge fixe les modalités des relations personnelles entre les frères et sœurs » (art. 371-5)

La difficulté de prise en charge de frères et sœurs est liée à la réponse concrète qu'il convient d'apporter en cas de nécessité : les structures ne sont pas toutes en mesure d'accueillir plusieurs enfants et il n'est pas rare qu'en cas de placement, des frères et sœurs soient séparés.

Or la mission de SOS Villages d'Enfants depuis plus de 50 ans est précisément d'accueillir les frères et sœurs pour leur permettre de grandir ensemble. En recréant un cadre familial stable, où frères et sœurs partagent la même enfance, SOS Villages d'Enfants donne aux enfants qu'elle accueille les moyens de vivre une vraie vie d'enfant. Vivre le lien fraternel au quotidien aide les enfants à faire face aux situations de rupture que représentent l'absence ou la séparation d'avec leurs parents. Ce lien participe à l'équilibre des enfants et favorise la réparation de leurs traumatismes. Le maintenir constitue un facteur important de réussite pour l'avenir de ces enfants.

Anny Duperey, au titre de sa propre histoire, soutient la cause de SOS Villages d'Enfants depuis près de 15 ans. En effet, elle a connu à 8 ans le drame d'être séparée de sa jeune sœur après le décès de ses parents. Elle emploie volontiers cette image : « *Si la famille est comme une maison, lorsqu'il n'y a plus de toit, il ne faut pas en plus enlever les murs.* »

Depuis plus de 50 ans en France, SOS Villages d'Enfants permet aux frères et sœurs séparés de leurs parents pour raisons familiales graves de grandir ensemble sur un mode de vie familial. En France l'association accueille près de 600 enfants au sein de 13 villages d'enfants SOS. Membre de la Fédération Internationale SOS Kinderdorf, elle soutient plus de 25 000 enfants dans 35 villages dans le monde.